Union des Comores
Unité - Solidarité - Développement
Présidence de l'Union
Secrétariat Général du Gouvernement

Journal Officiel

ARRÊTÉ N° 14- 109/VP-MFEBICEI/CAB ARRÊTÉ N° 14- 029/MPTPNTCTT/CAB Donnant Mandat à la Société VRS MARITIME SERVICE JTL,de représentation pour l'enregistrement international des navires à l'Union des Comores.

LE VICE-PRÉSIDENT
LA MINISTRE

Vu la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001 révisée ;

Vu le décret n°11-078/PR du 30 mai 2011, portant réorganisation générale et missions des services des Ministères de l'Union des Comores ;

Vu le Décret n°11-79/PR du 30 mai 2011, relatif au Gouvernement de l'Union des Comores ;

Vu le Contrat de Représentation du 07 novembre 2014, signé entre le Gouvernement de l'Union Comorien et la Société VRS MARITIMES SERVICES JLT ;

Vu les nécessités de service ;

ARRETE

Article 1er : Le Gouvernement de l'Union des Comores donnée mandat à la Société VRS MARITIMES SERVICES JLT, dont le siège est à Dubaï, pour gérer les registres maritimes internationaux en agissant et en effectuant les activités et les taches relatives à l'administration maritime de l'Union des Comores.

Article 2 : Le Gouvernement de l'Union des Comores nomme le Capitaine **TALLAT HEJAZI**, de nationalité Géorgienne, Représentant des Affaires Maritimes de l'Union des Comores.

Article 3 : Eu égard au contrat de représentation du 07 novembre 2014 et à la résiliation des Conventions signées entre l'Union des Comores et Monsieur **Akram M. Chaikh,** Président Directeur Général of Union maritime Classification services LLC, ainsi qu'entre l'Union des Comores et Monsieur **ESAM Ismail Ali Abdoul Raheem Al fahim**, ex-Manager of national transport authority of Comoros, (Ref : 14-141/MPTNTIC-TT/CAB), ces deniers sont déchus de leur qualité de mandataire et de représentant de l'Union des Comores.

Article 4:Le présent arrêté qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré, publié au Journal Officiel de l'Union des Comores et communiqué partout où besoin sera.

Moroni,le 18 Decembre 2014
Le Vice-Président
MOHAMED ALI SOILIHI
La Ministre
BAHIAT MASSOUNDI